

Réunion du 7 février 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient  
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur René HAAG, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Joseph CREMMEL, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Laurent FURST, Monsieur Francis GRIGNON, Maître Jean-Jacques GSELL, Monsieur Jean-Claude HALLER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Denis LIEB, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Andrée MUNCHENBACH, Monsieur Joseph OSTERMANN, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Etienne WOLF, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Daniel ZETER, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Robert HERRMANN, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Jean MATHIA

**N° CP/2011/78 - Administration générale - 5**  
**Déplacement de la commission de l'agriculture au Salon international de l'agriculture (SIA) et au Salon international du machinisme agricole (SIMA) à PARIS - Mandat spécial**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide dans l'intérêt du Département, de confier un mandat spécial à une délégation du Conseil Général, composée du président du Conseil Général, du vice-président en charge du Pôle développement des territoires ainsi que des membres de la commission de l'agriculture, accompagnés d'agents départementaux, en vue de se rendre au Salon international du machinisme agricole (SIMA) et au Salon international de l'agriculture (SIA) à PARIS, les 22 et 23 février 2011, à l'invitation de la Chambre d'agriculture du Bas-Rhin

- approuve la liste nominative des conseillers généraux et des agents départementaux concernés par cette mission, jointe en annexe.

Il est précisé qu'en cas d'empêchement de l'une ou l'autre de ces personnes, il pourra être pourvu à leur remplacement, dans la limite du nombre maximal de dix-sept participants.

La commission permanente décide en outre de la prise en charge par le Département de l'intégralité des frais générés par ce déplacement, dans la limite du budget maximum imparti, estimé à 5 440 € TTC (transport, hébergement, repas).

Elle décide également de rembourser les frais supplémentaires qui seraient engagés le cas échéant par les participants, selon les dispositions en vigueur.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110207-54906-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 16/02/11